

EXCELSIOR PÜR NON PARFUMÉ DÉTERGENT DE LESSIVE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

selon le Règlement sur les produits dangereux (HPR) – SIMDUT 2012

Date d'émission : 1 janvier 2025

Date de révision : 1 janvier 2025

Version: 1.0

SECTION 1: Identification de la substance ou du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : EXCELSIOR PÜR NON PARFUMÉ DÉTERGENT À LESSIVE
Code du produit : Non disponible

1.2. Utilisation(s) identifiée(s) pertinente(s) de la substance ou du mélange et utilisation(s) déconseillée(s)

Utilisation du produit : Détergent

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Phoenix A.M.D. International Inc.
41 Butler Court
Bowmanville, ON L1C 4P8
T 1-800-6617313

1.4. Numéro d'urgence

Numéro d'urgence : 1-800-661-7313 (9 h à 17 h HNE, du lundi au vendredi)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange (SGH-Canada)

GHS-US classification

Irritation cutanée 2
Irritation oculaire 2A
Sensibilisation cutané 1

2.2. Éléments d'étiquetage (SGH)

GHS-US labelling

Pictogrammes de danger : (GHS-US) :



GHS05

Mot d'avertissement : Danger
Mentions de danger (GHS-US) : Peut provoquer une irritation cutanée. Peut provoquer une irritation oculaire.
Conseils de prudence : (GHS-US) : En cas de contact avec la peau : laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin. En cas de contact avec les yeux : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si possible et continuer à rincer. En cas d'irritation, consulter un médecin. Éliminer le contenu et le contenant conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale. Conserver hors de la portée des enfants.

2.3. Autres dangers :

Aucun autre danger connu.

2.4. Toxicité aiguë inconnue (SGH-US) :

Non applicable

SECTION 3: Composition / renseignements sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

EXCELSIOR PÜR NON PARFUMÉ DÉTERGENT DE LESSIVE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

3.2. Mélange :

| Nom du composant | Identificateur de produit | % |
|---|---------------------------|--------|
| Acide benzenesulfonique, dérivés C10-16-alkyles | (CAS No) 68584-22-5 | 5 - 10 |
| Alcool, C12-16, éthoxylé | (CAS No) 68551-12-2 | 5 - 10 |
| Hydroxyde de potassium | (CAS No) 1310-58-3 | 1 -2 |

* Le pourcentage exact de la composition a été retenu comme secret commercial conformément au paragraphe (i) de l'article §1910.1200.

SECTION 4: Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

- Mesures de premiers secours après inhalation : Si la respiration est difficile, déplacer la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position confortable pour respirer. Consulter un médecin si le malaise persiste.
- Mesures de premiers secours après contact avec la peau : En cas de contact, rincer immédiatement la peau abondamment à l'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements avant réutilisation. Consulter un médecin si une irritation apparaît ou persiste.
- Mesures de premiers secours après contact avec les yeux : En cas de contact, rincer immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirer les lentilles de contact si possible. Consulter immédiatement un médecin.
- Mesures de premiers secours après ingestion : En cas d'ingestion, ne pas faire vomir sauf indication contraire du personnel médical. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente. Consulter un médecin si le malaise persiste.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes / lésions après inhalation : Peut irriter les voies respiratoires.
- Symptômes / lésions après contact cutané : Peut provoquer une irritation cutanée (rougeur, dessèchement, crevasses).
- Symptômes / lésions après contact oculaire : Peut provoquer une irritation (douleur, rougeur, gonflement, larmolement). Peut causer des brûlures.
- Symptômes / lésions après ingestion : Peut être nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des nausées, vomissements ou diarrhées.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et du traitement particulier nécessaire

Les symptômes peuvent ne pas apparaître immédiatement. En cas d'accident ou de malaise, consulter un médecin et lui montrer l'étiquette ou la FDS.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Dioxyde de carbone (CO₂), poudre chimique sèche.
- Moyens d'extinction inappropriés : Aucun connu.

5.2. Dangers particuliers découlant de la substance ou du mélange

- Danger d'incendie : Les produits de combustion peuvent comprendre, sans s'y limiter, des oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection pendant la lutte contre l'incendie : Se tenir face au vent. Porter un équipement complet de lutte contre l'incendie (vêtements de protection complets) et un appareil respiratoire autonome (ARA).

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Mesures générales : Utiliser les équipements de protection recommandés à la section 8. Isoler la zone de danger et interdire l'accès au personnel non essentiel. Éviter tout contact avec la peau et les yeux.

6.2. Methods and material for containment and cleaning up

- Pour le confinement : Contenir et/ou absorber le déversement avec un matériau inerte (p. ex. sable, vermiculite), puis placer dans un contenant approprié. Ne pas rejeter à l'égout ni dans les cours d'eau. Utiliser l'équipement de protection individuelle approprié (EPI).
- Méthodes de nettoyage : Les petits déversements peuvent être essuyés avec un chiffon ou du papier. Laver soigneusement la zone à grande eau après le déversement ou la fuite. La surface peut être glissante. Assurer une ventilation adéquate.

EXCELSIOR PÜR NON PARFUMÉ DÉTERGENT DE LESSIVE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

6.3. Référence à d'autres sections :

Voir la section 8 pour plus d'informations sur les vêtements et l'équipement de protection, et la section 13 pour les conseils relatifs à l'élimination des déchets.

SECTION 7: Manipulation et entreposage

7.1. Précautions pour une manipulation sans danger :

Précautions pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter d'inhaler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou aérosols. Ne pas avaler. Manipuler et ouvrir les contenants avec précaution. Ne pas manger, boire ou fumer pendant l'utilisation du produit.

Mesures d'hygiène : : Se laver les mains avant de manger, boire ou fumer. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un entreposage sûr, y compris les incompatibilités

Conditions de stockage : : Garder hors de la portée des enfants. Conserver le contenant hermétiquement fermé à température ambiante. Éviter la chaleur extrême et le gel.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s) :

Aucune donnée disponible.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

| Acide benzenesulfonique, C10-16-alkyles (68584-22-5) | | |
|--|---|---------------------|
| ACGIH | Non applicable | |
| OSHA | Non applicable | |
| Alcool, C12-16, éthoxylé (68551-12-2) | | |
| ACGIH | Non applicable | |
| OSHA | Non applicable | |
| Hydroxyde de potassium (1310-58-3) | | |
| ACGIH | Valeur plafond ACGIH (mg/m ³) | 2 mg/m ³ |
| OSHA | Non applicable | |

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés : Utiliser une ventilation suffisante pour maintenir les niveaux d'exposition en dessous des limites recommandées.

Protection des mains : Aucune protection requise dans les conditions normales d'utilisation.

Protection des yeux : Éviter tout contact oculaire.

Protection de la peau et du corps : Aucune précaution particulière requise dans les conditions normales.

Protection respiratoire : Aucune précaution requise dans les conditions normales.

Contrôle de l'exposition environnementale : Maintenir les émissions en dessous des seuils environnementaux applicables.

Autres informations : Ne pas manger, boire ou fumer sur les lieux de manipulation. Se laver soigneusement les mains avant toute activité alimentaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Renseignements sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique : Liquide

Aspect : Données non disponibles

Couleur : Ambre

Odeur : Lavande

Seuil olfactif : Données non disponibles

pH : 8 - 9

Point de fusion : Données non disponibles

Point de congélation : Données non disponibles

Point d'ébullition : Données non disponibles

EXCELSIOR PÜR NON PARFUMÉ DÉTERGENT DE LESSIVE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

| | |
|--|---|
| Point d'éclair | : Données non disponibles |
| Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1) | : Données non disponibles |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : Non inflammable |
| Limites d'explosivité | : Données non disponibles |
| Propriétés explosives | : Données non disponibles |
| Propriétés oxydantes | : Données non disponibles |
| Pression de vapeur | : Données non disponibles |
| Densité relative | : 1,03 |
| Densité de vapeur relative à 20 °C | : Données non disponibles |
| Solubilité | : Soluble in water. |
| Coefficient de partage n-octanol/eau | : Données non disponibles |
| Log Kow | : Données non disponibles |
| Température d'auto-inflammation | : Données non disponibles |
| Température de décomposition | : Données non disponibles |
| Viscosity | : Données non disponibles |
| Viscosity, kinematic | : Données non disponibles |
| Viscosité dynamique : | : 150 - 450 cP à 25 °C (77 °F) broche 1 à 10 tr/min |

9.2. Autres renseignements

Aucune information supplémentaire disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

10.4. Conditions à éviter

Chaleur, matériaux incompatibles.

10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Peuvent comprendre, sans s'y limiter, des oxydes de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Non classé.

| EXCELSIOR PÜR PARFUM FRAIS DÉTERGENT À LESSIVE | |
|--|--------------|
| DL50 orale (rat) | > 2000 mg/kg |
| DL50 cutanée (lapin) | > 2000 mg/kg |
| CL50 inhalation (rat) | > 20 mg/l/4h |
| Acide benzenesulfonique, C10-16-alkyles (68584-22-5) | |
| DL50 orale (rat) | 775 mg/kg |
| DL50 cutanée (rat) | > 2000 mg/kg |
| Potassium hydroxide (1310-58-3) | |
| DL50 orale (rat) | 273 mg/kg |

| | |
|--|--|
| Corrosion/irritation cutanée | : Peut provoquer une irritation cutanée. |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | : Peut provoquer une irritation oculaire. |
| Sensibilisation respiratoire ou cutanée | : Peut provoquer une réaction allergique cutanée. |
| Mutagénicité sur les cellules germinales | : Les données disponibles ne permettent pas de classification. |
| Cancérogénicité : | : Les données disponibles ne permettent pas de classification. |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | : Les données disponibles ne permettent pas de classification. |

EXCELSIOR PÛR NON PARFUMÉ DÉTERGENT DE LESSIVE

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ (FDS)

selon la norme de communication des dangers (CFR29 1910.1200) – HazCom 2012

| | |
|--|---|
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (répétée) | : Les données disponibles ne permettent pas de classification. |
| Danger par aspiration | : Les données disponibles ne permettent pas de classification. |
| Symptômes / lésions après inhalation | : Peut irriter les voies respiratoires. |
| Symptômes / lésions après contact cutané : | : Peut provoquer une irritation (rougeur, dessèchement, crevasses) ; peut causer une sensibilisation par contact cutané. |
| Symptômes / lésions après contact oculaire | : Les symptômes peuvent inclure de l'inconfort ou de la douleur, un clignement excessif et une production accrue de larmes, accompagnés d'une rougeur marquée et d'un gonflement de la conjonctive. Peut causer des brûlures. |
| Symptômes / lésions après ingestion | : Peut être nocif ; peut provoquer nausées, vomissements ou malaise gastrique. |

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité générale : Non établie.

12.2. Persistance et dégradabilité

EXCELSIOR PÛR NON PARFUMÉ DÉTERGENT À LESSIVE

| | |
|------------------------------|--------------|
| Persistance et dégradabilité | Non établie. |
|------------------------------|--------------|

12.3. Potentiel de bioaccumulation

EXCELSIOR PÛR NON PARFUMÉ DÉTERGENT À LESSIVE

| | |
|------------------------------|--------------|
| Potentiel de bioaccumulation | Non établie. |
|------------------------------|--------------|

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune information supplémentaire disponible.

12.5. Autres effets néfastes

Effet sur le réchauffement climatique : Aucun dommage écologique connu causé par ce produit.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Recommandations pour l'élimination des déchets : Ce matériau doit être éliminé conformément à toutes les réglementations municipales, provinciales et fédérales en vigueur. La génération de déchets doit être évitée ou minimisée dans la mesure du possible.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Ministère des Transports (DOT)

Conformément au DOT

Non réglementé pour le transport

Additional information

Autres renseignements : Aucun renseignement supplémentaire.

Précautions particulières de transport : Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations fédérales des É.-U.

Tous les composants de ce produit figurent ou sont exclus de l'inventaire TSCA (EPA des États-Unis), à l'exception de :

| | |
|-------------------|------------------|
| Citrate de sodium | CAS No 6132-04-3 |
|-------------------|------------------|

15.2. Réglementations provinciales et étatiques (É.-U.)

EXCELSIOR PÛR PARFUM FRAIS DÉTERGENT À LESSIVE

| | |
|---|----------------|
| Réglementations provinciales ou locales | Aucune connue. |
|---|----------------|

SECTION 16: Autres renseignements

Date d'émission : 01/01/2025

Autres renseignements : Aucun.

Avis de non-responsabilité : Nous croyons que les renseignements, données techniques et recommandations présentés ici sont fiables, mais ils sont fournis sans garantie ni promesse d'aucune sorte. Les informations contenues dans ce document s'appliquent uniquement à ce matériau tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides si le matériau est utilisé en combinaison avec d'autres substances. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer de la pertinence et de l'exhaustivité de ces informations pour son propre usage.